

# **STAGE DE FORMATION A L'EVALUATION**

## **Ligue Ile de France**

29/30 avril 2017

Formateur : Pascal DURCHON

### **Compte rendu**

*Participation* : 54 personnes ont participé à ce stage.

*Pour l'ensemble des enseignants présents, ce stage fait partie de leur formation continue.*

*Sont présents 10 juges régionaux en formation continue et 16 juges en formation, candidats titulaires ou suppléants, pour la liste régionale.*

**1ère  $\frac{1}{2}$  journée 9h à 12h30,**

• **Accueil - Présentation du stage - Programme et objectifs (9h à 9h30)**

*Globalement cette formation de base doit permettre de progresser sur les capacités fondamentales requises pour être examinateur :*

- Être capable de mener une interrogation...
- Être capable d'évaluer la prestation d'un candidat...
- Être capable de délibérer...
- Être capable de rendre compte des résultats en donnant les explications les plus objectives possibles (oralement et par écrit)...

*Ce stage est « validant » pour tous les gradés :*

- 3° DAN minimum, titulaires du BE1 ou BE2
- 4° DAN au moins titulaire du BF

*...afin de figurer sur la liste des examinateurs régionaux (1er et 2ème dan)*

*Tous les enseignants présents, quel que soit leur grade :*

- prendront connaissance des modalités et des critères d'évaluations mis en œuvre par les jurys pour l'attribution ou non des grades DAN (1° et 2°).
- se familiariseront à la pratique de l'évaluation pour l'appliquer aux grades kyu...

*Tous les candidats aux grades de 1°, 2° ou 3° DAN :*

- pourront être retenus pour les simulations - passages de grades blancs (ce qui constitue une excellente préparation).
- S'ils ne sont pas retenus comme candidats ils pourront cependant figurer dans les passages de grades blancs au titre d'Uke.

- **Exposé-débats (9h30 à 11h) :**
  - L'évolution du dispositif de formation des juges
  - Rappel du règlement actuel de la CSDGE
  - Les critères d'évaluation et les niveaux d'exigences au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>o</sup> DAN.
  - Création de 6 groupes de réflexion autour de l'élaboration d'une grille en tentant de catégoriser les 20 critères en 4 ou au mieux, 3 catégories. Les groupes sont constitués de juges expérimentés, de juges en formation, ainsi que d'enseignants et de pratiquants, avec une répartition équilibrée. Sur les 6 groupes, 4 sont partis du Shin Gi Tai et 2 sont partis des critères.  
Ce travail de catégorisation a permis à chacun d'explorer les 20 critères et de tenter de les regrouper par points communs.  
Puis le formateur a proposé une grille par compétences s'inscrivant dans la perspective des nouveaux diplômés d'Etat qui ciblent la progression par l'acquisition de compétences. Cette grille a été comparée à celle élaborée dans les sous-groupes, afin de tester la cohérence de ces propositions.

### *Pause*

- **Pratique sur le tapis (11h15 à 12h30)**
  - Nous avons fait un premier test avec cette grille, avec deux pratiquants candidats au 1<sup>er</sup> Dan en juin 2017, afin de préparer les simulations de l'après-midi.  
La grille permet de dégager les points forts et les points faibles du candidat afin de construire un argumentaire permettant de soutenir la décision, en positif ou en négatif.
  - Illustration des critères d'appréciation.  
Cette séquence a consisté principalement à repérer en utilisant les critères ce qui est acceptable ou inacceptable pour un 1<sup>er</sup> dan et pour un 2<sup>ème</sup> dan. Ce travail sur le tapis a permis de préciser davantage les différences de niveaux d'exigence entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> dan.

### *Pause déjeuner*

**2ème ½ journée 14h à 18h**

- **Rappel:** Le déroulement d'un passage de grades. (14h à 14h30)
- **Simulations (14h 30 à 18h) :**
  - Une première série :
    - 2 examens, 2<sup>ème</sup> Dan
    - 6 examens, 1er Dan
  - Une deuxième série :
    - 2 examens, 2<sup>ème</sup> Dan
    - 1 examen, 1er Dan
    - 1 examen, 3ème Dan

en présence de 2 jurys pour chaque examen, un jury composé de juges en formation, et un jury composé de juges régionaux expérimentés en situation d'évaluation du travail de chaque juge en formation, supervisés par le formateur.

- **Méthode utilisée**
  - Chaque candidat est examiné par 2 juges.
  - 1 examinateur d'un des juges mène l'interrogation.
    - *L'interrogation terminée, une première série de commentaires sur la façon de mener l'examen (interrogation, comportements)*
  - Délibération et rédaction pour chaque jury de la fiche d'appréciation
  - Retour aux candidats avec lecture de la fiche d'appréciation.
    - *Analyse des retours des jurys à partir des commentaires des observateurs et des réactions des candidats.*
- **Synthèse des commentaires**

- **Sur l'interrogation**

Chaque juge doit connaître parfaitement la nomenclature d'Aikido (attaques et techniques). Il doit faire un effort sur la prononciation des termes japonais. Les erreurs et les hésitations contribuent à décrédibiliser le jury. Il y a un effort à faire sur la logique, le rythme et l'audibilité de l'interrogation en partant du principe que le jury n'est pas là pour mettre en difficulté les candidats mais au contraire pour leur permettre de s'exprimer...

- **Sur les retours aux candidats**

Le passage de grade doit être considéré comme un acte pédagogique, il faut donc que chaque candidat, refusé ou admis, puisse repartir avec des axes de progrès précis... Il y a bien sûr un effort à faire pour être le plus objectif

*possible à l'écrit et à l'oral en utilisant les critères d'évaluation décrits dans le règlement particulier de la CSDGE.*

*Il faut également que le jury s'exprime d'une seule voix, c'est encore une question de crédibilité...*

**3ème  $\frac{1}{2}$  journée 9h00 à 12h30,**

- **Travail en commun sur le tapis (9h à 11h30)**
  - *Pour tenter de comprendre les éventuelles différences d'appréciations techniques de la veille.*
    - *dégagement d'indicateurs permettant l'évaluation des compétences requises pour l'obtention du 1<sup>er</sup> Dan et du 2<sup>ème</sup> Dan au regard des critères. **Nos remerciements à René Clabaut, Philippe Duc, Laurent Boudet, Didier Marsy, Jean-Pierre Moreau, Alice Feneyrols, pour leur retour d'expérience.***
- **Bilan de la formation, questions, suggestions (11h30 à 12h30)**

## **STAGE DE FORMATION A L'EVALUATION**

**Ligue Ile de France**

**29/30 avril 2017**

**Formateur : Pascal DURCHON**

### **Bilan de l'action de formation**

- **Remerciements**

- *A Serge Briand, Président de la Ligue Ile de France, ainsi qu'au Comité Directeur de la région pour leur présence et leur participation active pendant cette formation.*
- *A Philippe Duc pour l'accueil et l'organisation au Dojo de Courbevoie.*
- *A Céline Froissart, responsable administrative Ile de France, pour la logistique ainsi que la préparation des dossiers avec les documents.*

- **Bilan, questions, suggestions**

- *Le stage a été perçu comme très positif et très utile pour les juges régionaux, les professeurs présents, ainsi que les pratiquants, qui repartent avec des axes de travail précis pour améliorer leur pratique.*
- *Il est apparu aux participants que le travail sur l'évaluation est fondamental, comme outil pour entrer soi-même dans un processus d'amélioration continue pour le professeur, pour structurer les bases de ce processus chez les élèves.*
- *Ce travail sur les critères a permis de structurer et de partager des grilles de lecture de la pratique, ainsi que d'approfondir notre culture de l'Aïkido et d'être capable d'en dégager les points forts et ses limites afin de les mettre au travail.*
- *Le travail en situation pour les simulations a été très apprécié, chaque groupe de jurys étant évalué par des juges régionaux expérimentés, supervisés par le formateur.*

- *Au regard de cette expérience, trois niveaux de difficultés apparaissent, qui méritent un travail spécifique :*
  - *Connaitre suffisamment les critères afin de structurer une/des grille(s) de lecture de la pratique.*
  - *Dégager des indicateurs objectifs permettant d'évaluer de façon claire si la compétence est acquise ou non.*
  - *Etre capable, avec cette grille, ces indicateurs, de soutenir un point de vue étayé voire de le défendre s'il y a débat.*
- *Les stagiaires ont regretté que cette formation ne soit pas interfédérale.*
- *Les participants ont estimé que ce type de stage était un vrai service rendu par la fédération pour favoriser les échanges d'expérience et la mise en commun et qui pourrait être utilisé en termes de communication entre les clubs et les différents échelons fédéraux.*
- *Les participants ont pu percevoir la complexité du rôle de juge et la difficulté de la prise de décision.*
- *Le stage a permis de mieux décrypter et verbaliser les critères d'évaluation et par conséquent le jugement.*
- *Les stagiaires ont apprécié la bienveillance vis-à-vis des candidats à travers les différents modes d'interrogation afin de relancer un candidat en difficulté.*
- *Les stagiaires ont beaucoup apprécié l'investissement des juges fédéraux et leur capacité à mutualiser leur expérience, guidés et accompagnés par le formateur.*
- *Il est recommandé, par le formateur, de limiter le nombre de passages comme Uke à 2, avant que le candidat ne passe pour son examen en tant que Tori.*
- *Il est recommandé également par le formateur de se détacher de l'ordre alphabétique face à des candidats âgés, il nous semble pertinent de commencer l'examen par les candidats les plus âgés, et de terminer par les plus jeunes.*

- *Il est recommandé de solliciter les candidats plus âgés comme Uke afin de vérifier leurs compétences comme Uke, sans les mettre en danger, particulièrement pour les candidats de 55 ans et plus.*
- *Il est rappelé par le formateur, que l'interrogation doit être construite afin de favoriser la mise en évidence par les candidats des compétences que l'on évalue. Il ne s'agit pas de les mettre en difficulté, voire de les piéger. La logique d'interrogation va au contraire permettre au candidat d'exprimer son potentiel, de le relancer, et, en tout état de cause de le soutenir quant à la démonstration de ses compétences.*
- *Les participants ont apprécié le sérieux et la convivialité du stage de formation.*

## Annexe 1

### Proposition de textes issus de la réflexion Menée au sein de la Commission d'harmonisation (FFAB/FFAAA)

#### **NOMENCLATURE TECHNIQUE**

Il doit être clair que la nomenclature technique proposée ici ne représente pas l'ensemble du répertoire technique de l'Aïkido qui doit, avec discernement, être étudié dans la pratique régulière.

Cette nomenclature est destinée à servir de support aux examens de passage de grade dan et, à ce titre, n'a retenu que les techniques et formes d'attaque les plus usitées, les plus révélatrices et les plus porteuses de sens tant au plan pédagogique que du point de vue de l'évaluation. Cette sélection ne doit en aucun cas être considérée comme un cadre délimitant l'enseignement et la pratique de tous les jours.

#### **DIFFERENTS ELEMENTS SONT A PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'EVALUATION**

Il faut considérer que l'évaluation doit être effective durant la totalité de la prestation du candidat, prestation qu'il convient donc de prendre en compte dans son déroulement global, tout au long de la présence dans le Dojo. Ainsi, la montée sur le tapis, les saluts initiaux et finaux, les phases d'attente, la qualité de présence avant et après le contact physique sont-ils à observer tout autant que l'échange physique à proprement parler.

#### **RECOMMANDATIONS SUR LES MODALITES DE DELIBERATION**

**Le rôle d'examineur de grade dan dans le cadre de l'UFA suppose la conscience et la prise en compte de la diversité de l'Aïkido.**

Cette diversité n'est que la conséquence de la richesse de la discipline qui autorise bien des stratégies Pédagogiques qui, tout en se réclamant des mêmes perspectives, principes et valeurs, prennent des formes sensiblement différentes. Elles proposent alors, de fait, des réalités de pratiques distinctes qui n'en sont pas pour autant irréductibles.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'examineur UFA est donc confronté à cette diversité de prestations. Un certain nombre d'outils d'observation, d'analyse et de communication sont à sa disposition pour se forger une opinion et l'objectiver au maximum.

Toutefois, il est clair que son regard ne peut pas prétendre être absolument aussi affuté et pertinent lorsqu'il observe l'expression d'une pratique qui n'a que peu, voire pas du tout, occupé de place dans sa propre formation que lorsqu'il doit évaluer un(e) pratiquant(e) issu(e) d'une formation semblable à la sienne ou, du moins, fortement apparentée.

Placé dans cette situation, il lui appartiendra alors, au cours des délibérations, de tenir compte de cet état de fait. Pour cela, dans le cas où il n'aurait pas été pleinement convaincu par une prestation, il devra s'efforcer de développer son argumentation en s'appuyant au maximum sur des données observables et objectivables, faisant référence à des principes communs.

Parallèlement, il devra s'abstenir d'invoquer ce qui pourrait relever d'options ou de préférences personnelles (légitimes, au demeurant).

De même il aura pour obligation d'écouter et de prendre en compte toute argumentation, développée dans le même esprit, qui pourrait être contraire à la sienne.

Et, si, à l'issue de ces échanges apaisés et respectueux, se déroulant dans un climat de confiance mutuelle, les opinions n'ont pu se rapprocher, il devra, au moment de rendre son avis définitif, savoir garder une position quelque peu en retrait et donc savoir montrer de la réserve dans sa décision, conscient qu'il sera de la relativité de son regard.

Sa liberté de jugement reste toutefois entière et il ne s'interdira pas, éventuellement, de rendre au bout du compte un avis négatif, si véritablement et en toute conscience il a la conviction que des principes ou valeurs essentiels de l'Aïkido ont été bafoués.

© B. Palmier

8



## Annexe 2

### Simulations des passages de grades Guide de travail pour les examinateurs et les observateurs

#### Recommandations générales

1. Les modalités de passage doivent être rappelées aux candidats par le jury en début d'examen: prise en main, mise en confiance...
2. La structuration de l'examen : SW, HHW, TW, UW, BW (Tanto dori, Jo dori et Jo nage waza), Randori
3. La durée : de 12 à 18' (2 à 3' en plus ou en moins). A titre indicatif : SW 2', HHW 2', TW 4', UW 2', BW (Tanto dori 2', Jo dori et Jo nage waza 2'), Randori 1'
4. Le questionnement : utiliser la nomenclature avec la volonté de faire en sorte que les candidats puissent s'exprimer. Exemple d'interrogation type pour le 1er et 2ème dan.

#### Déroulement en 4 étapes :

##### 1. Interrogation

1. Utilisation de la nomenclature : pertinence des techniques pour le niveau d'exigence requis.
2. Respect du temps, répartition par registre (SW, HHW...)
3. Logique et rythme de l'interrogation
4. Audibilité, prononciation des mots japonais
5. Comportements verbaux et non-verbaux neutres et bienveillants à l'égard du candidat...

##### 2. Evaluation

1. D'abord collecter l'info (production) et ensuite à la relecture exploiter les infos en utilisant les critères (évaluation). Il est difficile de faire les deux en même temps (fonctionnement du cerveau).
2. S'appliquer dans la prise de notes. C'est à partir de la prise de notes que l'on pourra délibérer et rendre compte aux candidats en étant le plus factuel et le plus objectif possible...
3. Comportements verbaux et non-verbaux neutres et bienveillants à l'égard du candidat...

##### 3. Délibération

1. Aller du global au particulier. Balayer d'abord tous les candidats pour savoir si c'est "oui" ou "non" sans entrer dans le détail, retenir les candidats sur lesquels il y a un accord, revenir ensuite sur les points de désaccords.
2. Argumenter sur les désaccords à partir des critères et de la façon la plus factuelle possible (prise de notes pendant l'évaluation).
3. Rester ouvert aux arguments avancés mais ferme sur ce qui paraît non-négociable au regard des critères d'évaluation et des niveaux d'exigence.
4. Affirmer ses points de vue sans tomber dans l'agressivité et le conflit...

##### 4. Retour aux candidats

1. S'exprimer au nom du jury et manifester une solidarité et une cohérence entre examinateurs (même si la délibération a été "serrée").
2. Etre le plus factuel possible à partir de ses notes.
3. Evoquer les points négatifs de façon constructive en termes d'axes de progrès et valoriser aussi les candidats sur les points positifs.
4. Faire en sorte que l'évaluation soit formative ; même les candidats reçus doivent profiter d'un retour du jury...

©B. Palmier

Annexe 3

0 : non acquis

1 : en cours d'acquisition

2 : acquis

			Candidat 1			
			0	1	2	3
Attitude Etat mental Comportement	1	Respect				
	2	Sérénité				
	3	Concentration				
	4	Vigilance				
	5	Détermination				
	6	Attitude/Shisei				
	19	Disponibilité				
Compétences individuelles spécifiques	7	Unité du corps				
	8	Equilibre				
	9	Relâchement				
	10	Condition physique				
	11	Connaissance du répertoire				
	17	Directions et déplacements pertinents				
Compétences spécifiques dans la relation	12	Construction logique				
	13	Ma-Ai				
	14	Atemi				
	15	Irimi				
	16	Absence d'ouverture				
	18	Connexion (mentale & physique)				
	20	Intégrité				